



RENTREE 2020, MODALITES PRATIQUES

Les quelques 600 écoliers bellerivois seront de retour en maternelle et en élémentaire le 1^{er} septembre. La pré-rentrée des enseignants est programmée au lundi 31 août. L'année scolaire 2020-2021 prendra quant à elle, officiellement fin le mardi 6 juillet 2021 au soir. L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous les élèves, de tous niveaux et sur l'ensemble des temps scolaire et périscolaire tout en protégeant les élèves comme les adultes.

Les horaires d'accueil et l'organisation de la semaine

Les écoles primaires de Bellerive fonctionnent sur la semaine de quatre jours, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Afin de répondre à l'attente des familles, des mesures d'accompagnement sont mises en place par la Mairie : accueil périscolaire avant et après la classe et même le mercredi !



Les inscriptions aux services périscolaires sont bouclées pour la semaine du 1^{er} au 4 septembre 2020.



Les horaires d'entrée du 1^{er} septembre 2020 :

Dès 8h20, les quatre écoles ouvriront leur porte.

- **Ecole maternelle Alexandre-Varenne :**

A noter une rentrée est échelonnée les 1^{er} et 3 septembre pour les petites sections.

Deux accès :

- Par le grand portail pour les 2 classes de moyenne et de grande section. Accueil des enfants dans la cour jusqu'à 8h45
- Par le petit portillon pour les 2 classes de petite et moyenne section.
- Les parents pourront accompagner leur enfant jusqu'à la classe selon les mesures sanitaires mises en place (port du masque obligatoire et lavage des mains).

- **Ecole maternelle Jean-Zay :**

- Accès par le grand portail. Les parents pourront accompagner leur enfant selon les mesures sanitaires mises en place (port du masque obligatoire et lavage des mains).

- **Ecole élémentaires Marx-Dormoy :**

- Une seule entrée par le grand portail. Un seul parent pourra accompagner son enfant. Des consignes ultérieures seront notées dans le cahier de correspondance.

- **Ecole élémentaires Jean-Baptiste Burlot :**

- Une seule entrée par le grand portail puis accueil dans la cour. Les parents pourront accompagner leur enfant dans la cour.

Les effectifs prévisionnels dans les écoles

Effectif prévisionnel scolaire : 598

- Ecole Alexandre-Varenne : 102
- Ecole Jean-Zay : 117
- Ecole Jean-Baptiste Burlot : 187
- Ecole Marx-Dormoy : 192



Effectif prévisionnel périscolaire :

- 430 inscrits à la restauration scolaire (dont 94 le mercredi)
- 107 inscrits à l'accueil du mercredi du matin (maternels et élémentaires)
- 86 inscrits à l'accueil du mercredi de l'après-midi (maternels et élémentaires)
- 344 inscriptions à l'accueil du matin et du soir pendant l'école

Quoi de neuf dans les écoles ?

Une nouvelle directrice à l'école maternelle Jean-Zay : Marielle Causeret prend la relève de la direction de l'école Jean-Zay et succède à Marie-France Chomont partie à la retraite.

Une nouvelle coordination des accueils en maternelle : L'équipe d'animation de la Maison de l'enfance accompagne tout au long de l'année les enfants de 6 à 11 ans pendant et après l'école. Afin de renforcer le dispositif, Emilie Gagnol est la nouvelle coordinatrice des Atsem auprès des maternelles. Elle dirigera l'action des personnels d'animation et coordonnera l'accueil en maternelle tout au long de l'année scolaire.

Ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Jean-Baptiste Burlot et arrivée d'une nouvelle institutrice : La nouvelle classe de CE1-CE2 a été confiée à Madame Morenas.

Les travaux dans les écoles : les écoles font durant la période estivale l'objet de la plus grande attention. Outre les travaux d'entretien réguliers, d'importants travaux de sécurité pour un montant de 322 331 € HT et co-financés par l'Etat, le Département et la Commune ont été réalisés pour une partie à l'école Marx-Dormoy, et se poursuivront selon un calendrier en cours de programmation, et ce, conformément aux prescriptions établies par la commission de sécurité.*

***liste des travaux à Marx-Dormoy :**

Travaux réalisés : rétablissement degré coupe-feu de la dalle haute en rez-de-garage, flocage de dalle pour isolation coupe-feu, conformité électrique de l'éclairage de secours, alarme incendie, armoires électriques...

En cours de programmation : réfection de la toiture, sécurisation du site par la modification d'une partie de la clôture et la pose d'un portail automatisé avec un contrôle d'accès, amélioration de la protection solaire des classes côté Sud, avec le remplacement de 13 stores, pose de menuiserie avec modification de sens d'ouverture, portes coupe-feu pour locaux à risque et porte DAS pour recouvrement couloirs, cloisonnement des locaux périscolaires, raccords menuiserie



Les grands principes de la rentrée

Dans le respect des directives gouvernementales, la rentrée sera plus normale qu'au mois de mai, avec quand même un certain nombre de mesures et deux mots d'ordre « Protéger les élèves et les adultes, mais aussi assurer l'éducation de tous ».

- Respect des gestes barrières
- Port du masque obligatoire pour les personnels et les enseignants et les enfants de plus de 11 ans.
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux

Jusqu'au 30 septembre 2020, le port du masque est obligatoire autour des établissements scolaires, aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

Retrouvez toutes les mesures pratiques sur

<https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>

Le rôle des parents

Les parents devront veiller à ce qu'une hygiène stricte des mains soit réalisée au départ et retour à la maison. Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents sont invités à prendre la température de leur enfant quotidiennement, avant le départ pour l'école. En cas de température (+ de 37.8°) ou de symptômes évocateurs, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. En cas de suspicion par l'enseignant durant le temps scolaire, les parents devront se rendre disponibles au plus vite pour venir récupérer l'enfant.



Contact :

service éducation enfance-jeunesse au 04 70 58 83 03 ou par mail